

Livret de
présentation

LE PÔLE Ressources DÉPARTEMENTAL DES PESL



Le Pôle Ressources Départemental des PESL est soutenu par :

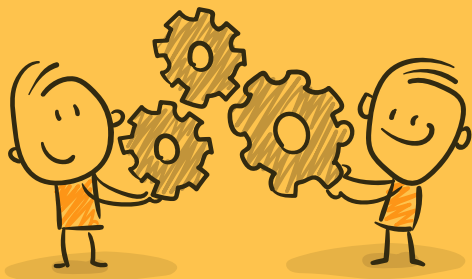


Pourquoi un Pôle Ressources ?

En lien avec la démarche PESL, un Pôle Ressources Départemental est progressivement devenu, dans la Manche, un outil nécessaire dans l'accompagnement des projets sur les territoires.

En effet, l'ambition portée au travers de la démarche PESL demande et vise à travailler de concert dans une volonté de développement de l'offre éducative et sociale sur l'ensemble du département de la Manche.

Pour favoriser cette ambition et soutenir les acteurs locaux qui s'y engagent (voir www.pesl-manche.fr), les institutions porteuses de cette démarche ainsi que les associations engagées à leurs côtés dans le cadre d'une coordination départementale thématique ont eu la volonté de constituer un véritable laboratoire de ressources : le Pôle Ressources Départemental des PESL.



Le Pôle Ressources Départemental QUELLE EST SA VOCATION ?

Ce pôle a vocation à être **ressource pour tout acteur sur les champs d'actions constitutif d'un PESL***. Il peut notamment aider à **repérer les principaux enjeux** et **construire une culture commune** entre les acteurs locaux qui auront à travailler ensemble dans le projet (élus, coordinateurs, directeurs, animateurs...).

« Il a pour objet d'accompagner les territoires au plus près de leurs besoins pour favoriser à la fois l'émergence d'une démarche globale mais également une approche thématique ».

Ses missions sont diversifiées ! Le PRD des PESL peut :

- **ANIMER...** en organisant des regroupements locaux et départementaux (journées et ateliers thématiques, journées réseaux) ;
- **ACCOMPAGNER...** en participant et contribuant aux travaux locaux ;
- **FORMER...** en organisant des temps sur les territoires ;
- **ORIENTER...** en mettant en lien les acteurs avec des interlocuteurs et des ressources adaptées ;
- **PRODUIRE...** en élaborant des outils et supports d'aide à la réflexion, à la décision, à l'organisation, à la compréhension...

Il est un laboratoire qui vient en appui des territoires et de leur démarche PESL.

En ce qui concerne l'accompagnement et la formation, il n'existe volontairement pas de « catalogue » du PRD. Par définition, chaque intervention est à coconstruire entre le territoire et les membres du PRD PESL sur la base du projet du territoire. C'est pourquoi sont notamment prévues les étapes 3 à 5 du guide PESL.

L'accompagnement peut autant porter sur de la résolution de problématiques que sur une simple consultation pour un regard extérieur. En fonction de l'envergure de la demande, la forme de l'accompagnement peut varier et s'adapter aux réalités des acteurs (mail, échange téléphonique, entretien individuel, groupe de travail...).

Les actions proposées sont menées avec les acteurs du territoire et non à leur place. Le PRD peut accompagner et participer à la menée d'un diagnostic, l'animation d'un comité de pilotage local...mais il ne les mène pas. Il agit comme ressource afin d'aider les acteurs locaux à réunir les conditions de réussite qui leurs permettront de mener à bien leur PESL. Il n'oriente pas, mais écoute et apporte des éclairages et des outils. Il aide les acteurs à agir ensemble et élaborer le projet qui leur correspond. Il n'a pas de baguette magique et ne peut donc être garant de la réussite finale du projet, bien que cela soit l'objectif visé.

Le Pôle Ressources Départemental

QUELLE EST SA COMPOSITION ?

« Ce pôle a vocation à réunir un ensemble de coordinations thématiques départementales ainsi que des expertises relatives à la démarche et aux champs d'actions que le PESL doit pouvoir développer. »



LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE PESL

assurée par les CEMEA de Normandie qui :

- accompagne les territoires dans leur démarche PESL
- anime un réseau de coordinateurs et un pôle ressources départemental
- formalise des documents référentiels et organise des temps de formation continue



LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE PETITE ENFANCE

assurée par les Francas de la Manche qui :

- coconstruit une vision, une culture et des ressources communes avec les professionnels du secteur de la petite enfance
- accompagne le développement d'accueils individuels et collectifs de qualité, identifiés et adaptés aux besoins de toutes les familles
- développe des partenariats sur chaque territoire entre les structures accueillant la petite enfance



LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE HANDICAP

assurée par le pôle ressources handicap de l'ADPEP 50 qui :

- informe, oriente, sensibilise et accompagne sur la question du handicap
- forme et sensibilise les équipes sur le handicap, l'inclusion, l'accueil des enfants à besoins particuliers, l'acceptation de la différence
- engage des dynamiques territoriales transversales avec les différents champs du PESL afin de permettre une prise en compte globale des besoins des enfants et des familles sur les territoires



LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE PARENTALITÉ

assurée par l'UDAF de la Manche qui :

- anime, fédère et harmonise les différents dispositifs de la parentalité sur l'ensemble du département
- coordonne et anime des réseaux territoriaux
- mobilise les partenariats et soutient la participation active des parents.



LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE JEUNESSE

assurée par la Ligue de l'Enseignement de Normandie qui :

- informe, forme et accompagne les professionnels accompagnateurs de projets de jeunes
- sensibilise et accompagne les élus locaux et associatifs en charge des questions éducatives
- anime et accompagne les acteurs locaux dans la définition et le développement d'une politique jeunesse déclinant les 4I (Information, Initiatives, Implication et Insertion/Inclusion).



LA COORDINATION DÉPARTEMENTALE PRÉSENCE ÉDUCATIVE SUR INTERNET

assurée par la Caf de la Manche qui :

- développe, anime et accompagne le réseau départemental des Promeneurs du net
- forme et outille les professionnels assurant une présence éducative sur internet
- développe un axe thématique « éducation et numérique » au sein des projets des territoires

CANOPE

L'atelier Canopé Manche fait partie des partenaires de ce pôle ressources. Par la multitude de ressources pédagogiques et les compétences de son personnel, il est un atout précieux dans la réponse aux besoins des acteurs locaux, et plus seulement dans le champ du scolaire.

www.reseau-canope.fr/academie-de-caen/atelier-canope-50-saint-lo

Canopé c'est :

- des espaces conviviaux
- de l'accompagnement de projets
- un service de prêt.



LES INSTITUTIONS

Au-delà de soutenir les coordinations départementales thématiques, elles sont également pourvues d'expertises et de ressources internes pouvant être mobilisées au service des acteurs locaux. Elles participent activement aux travaux de ce Pôle Ressources Départemental des PESL.



L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE, LA JEUNESSE, LA PARENTALITÉ ET L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Au sein du PRD, cet observatoire a vocation à recueillir annuellement l'ensemble des données qui ont pu être constituées sur les territoires en matière de petite enfance, d'enfance, de jeunesse, de parentalité et d'animation de la vie sociale. Il traite ces données afin de donner à voir les tendances territoriales statistiques sur ces champs. C'est l'opportunité pour les uns et les autres de se doter de données traitées à l'échelle de son EPCI et de pouvoir établir un comparatif d'une année sur l'autre. C'est un outil au service d'une démarche prospective de transformation.

Remarque : un observatoire n'est rien sans données à observer. Il est donc important que chacun de nous veille à produire de la donnée, apporter des données sincères et compléter sa donnée d'un regard qualitatif s'il y a des biais constatés dans la production. S'il y a des observations que vous aimeriez avoir sur des données de vos territoires, n'hésitez pas à nous en informer. Le recueil se fait en général en fin d'année scolaire pour l'année civile précédente (ex : recueil en juillet 2019 pour les données de l'année 2018).

www.manche.fr/parent/observatoire-petite-enfance.aspx

Le Pôle Ressources Départemental

COMMENT PEUT-ON LE SOLLICITER ?

Le Pôle Ressources Départemental des PESL est **au service des porteurs de PESL**. Il cherche à les aider dans leur réflexion, leur organisation et leur coordination. En cela, les différentes demandes faites au PRD sont connues de la coordination PESL du territoire. En cas d'absence de PESL et/ou de coordination PESL sur le territoire, le principal interlocuteur départemental est la coordination départementale PESL.

À noter : pour chaque territoire qui s'engage dans un PESL, la rencontre du PRD est **une étape incontournable** prévue dans le cheminement vers un conventionnement avec les institutions départementales (étape 3 à 5 du guide PESL). Elle est à réaliser au lendemain de l'étape 2, ou peu de temps après.

CE QUE CONSEILLENT LES COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES

- Associer le PRD dès les premières étapes d'un PESL pour que ça apporte une réflexion enrichie des différentes situations départementales.
- Associer au fil de l'eau les différentes coordinations départementales thématiques et les acteurs institutionnels locaux afin qu'ils puissent accompagner avec plus de réactivité et d'efficacité le moment venu. Par exemple : lors de temps et instances locales (groupes de travail, comités, commissions...).
- Mobiliser le PRD autant auprès de techniciens que d'élus.

Pour préparer la première rencontre

AVEC LE PRD DES PESL (ÉTAPE 3)

Celle-ci sera tournée autour des enjeux d'un PESL. À partir d'un échange autour de l'ambition du territoire, chaque coordination départementale abordera les enjeux de sa thématique de façon globale. Le but est d'ouvrir le champ des possibles à partir de la situation à l'instant T du territoire. Cette rencontre pourra être le point de départ d'un travail plus spécifique qu'il faudra mener par champs d'actions ou à la croisée de plusieurs (formation, accompagnement, co-organisation d'événements...).

En lien à cette 1^{ère} rencontre :

- Avez-vous pris connaissance du Guide d'accompagnement territorial PESL ? Téléchargeable sur www.pesl-manche.fr en bas de page ou dans l'espace documentation.
- Vous êtes-vous demandé sur quels champs d'actions et dans quel cadre de votre projet aimeriez-vous associer le PRD des PESL ?
- Quels sont les enjeux et problématiques locales sur lesquels un accompagnement et/ou une formation vous semblerait nécessaire à ce stade du projet ?
- Quelles personnes du territoire vous semble-t-il pertinent de convier à cette 1^{ère} rencontre ?
- Quelles sont vos questions vis à vis de la démarche PESL ou de l'un des champs d'action du PESL ?
- Avez-vous transmis suffisamment d'éléments concernant votre territoire pour que le PRD puisse préparer sa rencontre avec vous et réciproquement ? Que souhaitez-vous lui transmettre lors de celle-ci ?

En cas de question préalable, la coordination départementale des PESL est à votre écoute.

CE QUE CONSEILLENT LES COORDINATIONS DÉPARTEMENTALES POUR CETTE 1^{ÈRE} RENCONTRE

- que soient présents l'élus PESL, le ou les coordinateurs PESL, le DGS, les DGA, les élus et coordinateurs référents (ou pouvant l'être) sur les champs d'action PESL.
- Plutôt que de rajouter une réunion, il peut être intéressant d'investir une instance existante réunissant la majeure partie de ces personnes. Les coordinateurs départementaux peuvent venir en soirée si besoin.

Une ambition PESL ?
Un projet sur l'une
de nos thématiques ?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS SOLLICITER
ET VISITER LES SITES INTERNET
SUR NOS THÉMATIQUES !

LE PÔLE Ressources DÉPARTEMENTAL DES PESL



PEL/PESL DE LA MANCHE

Matthieu Gonidec - Ceméa de Normandie

06 13 37 36 28 / 02 33 57 88 06

matthieu.gonidec@cemea-normandie.fr

www.facebook.com/matthieugonidec

coordopeslmanche

www.pesl-manche.fr

HANDICAP

Lucie CLERAULT - Les PEP de la Manche

02 33 57 95 15 / 06 66 25 82 02

lucie.clerault@pep50.fr

www.pep50.fr/pole-handicap

JEUNESSE

Samuel HANTRAYE

Ligue de l'Enseignement de Normandie

07 61 80 46 02

samuel.hantraye@laliguenormandie.org

www.facebook.com/samuelhantraye.coordojeunesse

www.laliguenormandie.org/engagement-des-jeunes/

coordination-jeunesse-departementale-dans-la-manche



PETITE ENFANCE

Sylvie FY - Les Francas de la Manche

02 33 57 29 63 / 06 42 03 13 43

coordination.petiteenfance@francas50.fr

www.petite-enfance50.fr

PRÉSENCE ÉDUCATIVE SUR INTERNET

Yann LE GALL - Caf50

02 33 87 30 71 / 06 11 22 83 32

yann.le-gall@cnafrmail.fr

www.facebook.com/PDN50

PARENTALITÉ

Philippe Reniaume - UDAF50

02 33 57 92 25 / 06 63 99 30 82

preniaume@udaf50.fr

www.facebook.com/philippe.reniaume.14

www.reseau-parental50.net

Téléchargez le listing des acteurs du PRD/PESL : www.pesl-manche.fr/documentation-pesl